

Objectif

L'objectif du concours est de réaliser les supports de communication pour le Tremplin Rock du 19 juin 2010 aux 3 Pierrots.

Organisateurs

Le concours est organisé par l'Espace Jeunes/Cadr'à Bulle (ECLA), le Pôle Culture de la Ville de Saint Cloud et les 3 Pierrots.

Modalité de participation

La participation au concours se fera à titre collectif ou individuel.

Un même groupe ne peut participer qu'une seule fois. Les créations retenues deviendront la propriété des organisateurs du Tremplin.

Ce concours est ouvert à tous les jeunes de moins de 25 ans habitant:

- | | |
|---------------------|------------------------|
| • Saint-Cloud | • Suresnes |
| • Marne-la-Coquette | • Boulogne-Billancourt |
| • Garches | • Vaucresson |
| • Rueil-Malmaison | • Ville d'Avray |
| • Sèvres | |

Inscription

Pour participer au concours, il faut faire parvenir son projet graphique par mail à tremplin@cadrabulle.com ou directement au Cadr'à bulle en format numérique.

Les envois seront accompagnés des informations suivantes :

- Le nom, prénom et âge
- Les coordonnées
- Adresse postale complète
- Adresse mail
- Numéro de téléphone (fixe/portable)

Description du concours

Il s'agit de produire une affiche au format A3, un flyer format A6 recto-verso et un format 12x12 cm.

On doit retrouver dans ces deux documents la thématique musicale et la jeunesse.

Ces documents comporteront les mots suivants : Tremplin Rock / 19 juin 2010 / Aux 3 Pierrots / Entrée Libre / 20h /

Un espace devra rester libre afin d'ajouter les noms des 5 groupes sélectionnés.

Le lauréat s'engage à terminer sa création une fois les informations complémentaires connues.

Une base-line devra comporter les informations suivantes :

Infoline:01.47.71.99.53

tremplin@cadrabulle.com

Les 3 Pierrots - 6 rue du Mont Valérien - 92210 Saint Cloud

Les logos sur la droite de l'affiche. Le jury transmettra ces derniers au gagnant.

Calendrier

La date-limite de dépôt des créations est fixée au 17 avril 2010.

Les informations concernant les noms des groupes sélectionnés seront données au lauréat à partir du 29 Avril 2010 au plus tard.

Composition du jury

Le jury sera composé de la façon suivante :

- Un représentant du Pôle Culture de la Ville de Saint-Cloud
- Un membre des 3 Pierrots
- Deux membres de l'Espace Jeunes/Cadr'à Bulle
- Un membre du Service Communication de la Ville de Saint-Cloud

RENSEIGNEMENTS:

Annonce des résultats

Les gagnants seront personnellement informés par téléphone le mercredi 21 avril 2010.

Prix à gagner

Le lauréat verra sa création diffusée dans Saint-Cloud et les villes avoisinantes et recevra deux places pour un jour à Rock en Seine à la discrétion des organisateurs.

Recours

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.
Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours sans qu'aucune réparation de préjudice ne puisse être demandée.
Les candidats renoncent à tout recours.

Acceptation du règlement

Le fait même de participer au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Informations personnelles

Les informations concernant l'identité et les coordonnées des participants sont collectées dans un but de suivi des projets et de contrôle lors de la remise des lots.

Les gagnants acceptent que leur nom et leur photo de groupe soient révélés sur les sites www.myspace.com/cadrabulle www.saintcloud.fr, ainsi que dans le journal de Saint-Cloud.

Conformément au chapitre VI de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant (article 26 de la loi).

Vous pouvez exercer ce droit à tout moment, en vous adressant à l'Espace Jeunes Cadr'à Bulle.

Informations pratiques

Où s'informer ?

La ville de Saint-Cloud
Pôle Culture
www.saintcloud.fr

Espace jeunes Cadr'à Bulle (ECLA)
www.myspace.com/cadrabulle

Les 3 Pierrots
www.3pierrots.fr

Notre partenaire

Réseau 92
www.reseau92.com

RENSEIGNEMENTS :